

ARRONDISSEMENT D'EVREUX  
Canton de CONCHES  
Mairie de  
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER  
Tél. 02.32.24.94.20.

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2017

Étaient présents : R. BEAUTIER, P. MYLLE, M. HERVIEU, S. JEHENNE, J.D. GUITTON, J.P. LE BIEZ, E. TERRY, V. DUVALLET, G. POINSOT, R. TANGUY, M. DUCHOSSOY

Absent excusé : H. KASDAR (procuration à S. JEHENNE)

Absents : S. CARREZ, M. SAMWIL, D. VARENNES,

### 1. CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES CLOCHES ET L'HORLOGE DE L'EGLISE

Un contrat est passé avec la société GOUGEON de Villedomer s'élevant à 196 € ht pour une visite par an et pour les 2 appareils de mise en volée, les 2 appareils de tintement, la centrale horaire et le cadran

### 2. COMPETENCE PLU

En application de la loi ALUR du 24 mars 2014, les communautés de communes vont toutes devenir compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu, ou de carte communale, à compter du 27 mars 2017 sauf si avant cette date 25 % des communes de la communauté représentant au moins 20 % de la population s'y opposent »

Aussi, dans ce contexte, le **Conseil Municipal de Ferrières Haut Clocher, s'oppose, à l'unanimité au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Conches.**

### 3. MODIFICATION DES STATUTS DU SIEGE

Le projet de modification des statuts du SIEGE est adopté à l'unanimité.

Celui-ci porte sur

1. des **extensions de compétence et missions** (Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE, SRADDET) et des Plans Climat Air Energie Territoire (PCAET), contrôle politique et tarifs de solidarité des réseaux concessionnaires, interventions dans des projets d'installations énergie renouvelable, infrastructures de recharge pour véhicule à motorisation électrique.
2. des **adaptations de forme** fondées sur les évolutions législatives récentes (loi communes nouvelles, Commission Consultative Paritaire

### 4. EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE CHEMIN DES BUISSONS

Accord est donné pour des travaux d'extension du réseau électrique chemin des Buissons dont le coût estimé par le syndicat d'électricité est de 1400 €

### 5. AVENANT AU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Autorisation est donnée à M. Le Maire de signer un avenant au Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) passé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'action « Accueil de Loisirs » et les deux actions nouvelles, à savoir formations BAFA/BAFD et séjours enfants et jeunes afin de tenir compte de la décision de la Mutualité Sociale Agricole de maintenir son intervention dans ce contrat, pour toute sa durée, soit jusqu'en 2018

### 6. BAIL DU LOCAL INFIRMIERES

Un nouveau bail en la forme administrative sera établi afin d'ajouter Madame Christelle VIORNEY à la location actuelle et cela au plus tard au 1<sup>er</sup> avril 2017.



ARRONDISSEMENT D'EVREUX  
Canton de CONCHES  
Mairie de  
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER  
Tél. 02.32.24.94.20.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

Étaient présents : R. BEAUTIER, P. MYLLE, M. HERVIEU, S. JEHENNE, J.D. GUITTON,  
J.P. LE BIEZ, E. TERRYIN, V. DUVALLET, G. POINSOT, H. KASDAR  
M. DUCHOSSOY, S. CARREZ,

Absent excusé. : R. TANGUY (procuration à J.D. GUITTON)

Absents..... : M. SAMWIL, D. VARENNES,

**1. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>E</sup> CLASSE**

Un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe est créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de pouvoir nommer sur cet emploi un agent inscrit sur le tableau d'avancement de grade 2017.

**2. AFFECTATION DE RESULTATS 2016**

Commerces : Vu le résultat positif de 2016 en fonctionnement, soit 20 638.66 € et le déficit d'investissement de 38 125.31 €, les 20 638.66 € sont affectés pour 2017 en totalité à la section d'investissement (article 1068).

Commune : le résultat qui sera affecté en 2017 au compte 1068 est de 161 039.73 €, correspondant au déficit d'investissement de 2016 (158 946.73 €) et au solde négatif des restes à réaliser, 2 093 €. Ainsi, en fonctionnement, le résultat 2016 de 257 282.37 €, diminué de cette affectation, sera de 96 242.64 €.

**3. RENEGOCIATION D'EMPRUNTS**

Deux emprunts contractés en 2006 et 2012 auprès du Crédit Agricole aux taux respectifs de 4.42 % et 4.60 %, sont renégociés aux taux de 1.89 % et 2.49 %, soit un gain de 5 366.16 € ou 596.24 € par an sur les 9 ans restants du premier emprunt et un gain de 21 161.35 € pour le second ou 1 410.76 € par an pendant 15 ans.

**4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

Adoptés

Commune :

1. Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 1 510 720 € avec un virement à la section d'investissement de 111 422 €. Les dotations notifiées sont de 175 050 €. Le produit attendu des contributions directes est de 278 971 €. Les taux restent identiques à 2016, à savoir :

Taxe habitation.....	11.13 %
Foncier bâti.....	18.30 %
Foncier non bâti.....	51.17 %
CFE.....	16.79 %

2. Investissement : l'équilibre est atteint à hauteur de 519 275 €.

Les principaux postes de dépenses sont le report du déficit de 2016, remboursement du capital des emprunts et de la dette du SIEGE, l'achat de terrains, les travaux de rénovation de l'église, la fin de la construction de la salle d'évolutions sportive et de loisirs et l'aménagement de la cour, l'achat de jeux pour l'école et de matériel pour la salle.

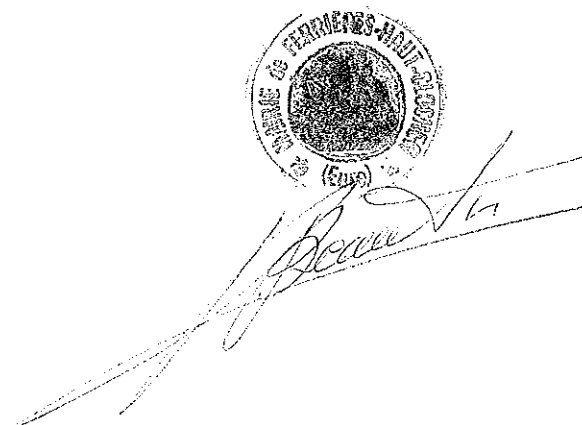
En recettes, les sommes suivantes sont prévues pour financer les dépenses : affectation du résultat 2016, récupération de tva et taxe d'aménagement, des subventions, des emprunts en attente de subventions et le virement du fonctionnement.

## Commerces :

Section de **fonctionnement** : le budget est voté en dépenses et en recettes pour 488 282 euros.

Section d'**investissement** : la somme est arrêtée à 86 128 €, l'essentiel correspond à la reprise du déficit, au remboursement du capital des emprunts.

Fait le 20 avril 2017  
Le Maire

The image shows the official seal of the Municipality of Favières-Haut, which is circular and contains the text 'MUNICIPALITE DE FAVIERES-HAUT' and '19 (54)'. Below the seal is a handwritten signature in black ink.

ARRONDISSEMENT D'EVREUX  
Canton de CONCHES  
Mairie de  
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER  
Tél. 02.32.24.94.20.

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2017

Étaient présents : R. BEAUTIER, M. HERVIEU, S. JEHENNE, J.D. GUITTON, J.P. LE BIEZ, E. TERRYN, V. DUVALLET, G. POINSOT, H. KASDAR, M. DUCHOSSOY, S. CARREZ,

Absents excusés. : R. TANGUY (procuration à E. TERRYN), M. SAMWIL (procuration à S. CARREZ)  
P. MYLLE (procuration à R. BEAUTIER)

Absents..... : D. VARENNES

### 1. MODIFICATION DES BUDGETS PRIMITIFS COMMERCES ET COMMUNE

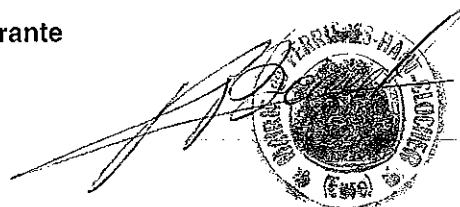
**Commerces** : 2 contre et 12 pour

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6411 : Personnel titulaire	1 500.00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire	2 000.00 €	
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	500.00 €	
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel</b>	<b>4 000.00 €</b>	
D 023 : Virement section investissement		50 150.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>50 150.00 €</b>
D 6688 : Autres		50 200.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>50 200.00 €</b>
D 166 : Refinancement de dette		657 500.00 €
<b>TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts</b>		<b>657 500.00 €</b>
D 2188 : Autres immo corporelles		50 200.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>50 200.00 €</b>
D 6688 : Autres	50 150.00 €	
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>50 150.00 €</b>	
R 021 : Virement de la section de fonct		50 150.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>		<b>50 150.00 €</b>
R 1641 : Emprunts en euros		50 200.00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>50 200.00 €</b>
R 1641 : Emprunts en euros	50 150.00 €	
R 166 : Refinancement de dette		657 500.00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>50 150.00 €</b>	<b>657 500.00 €</b>
R 74741 : Particip. des communes du GFP		46 200.00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>		<b>46 200.00 €</b>

**Commune** : 2 abstentions et 12 pour

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6122 : Crédit bail immobilier	46 200.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>46 200.00 €</b>	
D 657364 : A caractère industriel et commer		46 200.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>		<b>46 200.00 €</b>

Fait le 24 mai 2017



Le Maire